

PRIX DE L'ABONNEMENT
PAR AN :

ÉPINAL. 40 f. 50
DÉPARTEMENT. 41 >
FRANCE, le semestre. 5 50

ANNONCES

La ligne : { Judiciaires. . . 40 c.
Ordinaires. . . 20 c.
Réclames. . . 25 c.

LE
PEUPLE VOSGIEN,

LE PEUPLE VOSGIEN

PARAIT TOUS LES SAMEDIS.

S'adresser, pour ce qui concerne la rédaction et l'administration, au citoyen A. THÉRY, rédacteur-gérant, à Épinal, rue du Doyen.

Les lettres non affranchies seront rigoureusement refusées.

JOURNAL DE LA RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE.

On s'abonne hors d'Épinal : — à Rambervillers, chez le citoyen MÉJAT, limonadier ; — à Bruyères, chez le citoyen HENRI LAUDEL ; — à Mucourt, chez le citoyen ROLLIN-L'ÉCOLE ; — à Dampierre, chez le citoyen L. GUYOT, brasseur ; — à Saint-Dié, chez le citoyen DUBOIS, brasseur ; — à Gerardmer, chez le citoyen GUERY, notaire ; — à Remiremont, chez le citoyen MOURIS, imprimeur ; — à Neufchâteau, chez le citoyen CHAFFAUT, limonadier ; — à Croix, chez le citoyen QUILLOT, notaire.

Sur la demande de tous nos amis, et en présence des circonstances particulières où nous allons nous trouver, le Peuple vosgien paraîtra à l'avenir deux fois par semaine, les Mardis et Vendredis à Remiremont, ce qui permettra aux communes les plus éloignées de recevoir le journal les Jeudis et Dimanches.

Le prix de l'abonnement pour un an sera de 14 francs. Remiremont 13 fr. 50 c. Nous tiendrons compte de la différence du prix à nos premiers abonnés, c'est-à-dire que les abonnés qui ont soldé six mois d'abonnement, soit 5 fr. 50 c., nous seront redevables, pour une double périodicité, de 1 fr. 50 c. seulement.

Épinal, le 2 Mars 1850.

Aux Électeurs vosgiens.

Citoyens,

Pour la quatrième fois depuis la glorieuse révolution de Février, vous allez être appelés devant l'urne électorale.

Pour la quatrième fois, vous viendrez exprimer votre volonté à la face de la France et du pouvoir.

Jamais, citoyens, les circonstances n'ont été plus graves, la situation plus solennelle. Jamais peuple n'a eu plus besoin de se recueillir dans sa force, dans son calme, pour opposer une digue à la destruction systématique de tous ces droits, de toutes ces libertés qui sont la gloire et la vie de la France.

Il y a deux ans, vous pouviez encore être trompés ; tous portaient de si belles cocardes rouges, bénissaient avec tant de ferveur les arbres de liberté, et criaient si fort : Vive la République ! qu'il était impossible de distinguer les bons des mauvais, vos amis de vos ennemis.

Mais aujourd'hui l'erreur n'est plus permise. Ceux qui autrefois cachaient leur royalisme intéressé sous la peau du républicain, ont jeté le masque ; ils ne cherchent même plus à déguiser leurs projets liberticides. Ils pourchassent sans trêve ni relâche tous les soutiens

de l'institution républicaine, tous les défenseurs du peuple, et la République elle-même ne leur paraît plus qu'un frêle esquif que le moindre souffle va couler bas.

Ils se trompent ; leur règne est fini, car ils sont connus, car pour savoir ce qu'ils sont et ce qu'ils veulent, il suffit de regarder ce qu'ils ont fait.

A l'extérieur, les royalistes pactisent avec l'absolutisme, dépensent notre argent et le sang de nos soldats pour renverser notre jeune et noble sœur, la République romaine ; et jusqu'alors, pour prix de tant de sacrifices, la France n'a encore obtenu d'autre résultat que de voir son armée décimée par les poignards romains, qu'aiguise la haine si légitime de l'esclavage.

Bien plus, aveuglés par des terreurs insensées, ils ne voient pas que s'entendre avec les rois dans la grande lutte de la liberté contre les tyrans, c'est agir contre la patrie, contre les intérêts les plus sacrés de la France et de la civilisation.

A l'intérieur, une sorte de vertige semble s'être emparée de leur esprit. La peur du socialisme, de cette protestation énergique en faveur du progrès nécessaire contre toute tendance rétrograde, est devenue la seule idée, la seule passion qui les guide. C'est sur l'autel de cette peur, exploitée à l'envi par tous les ennemis de la République, qu'ont déjà été sacrifiées tant de libertés et de franchises communales.

L'instituteur, ce soldat humble et dévoué de la civilisation doit se courber sous le joug, s'il ne veut être privé de son pain. De par ces hypocrites défenseurs de la famille, vous n'êtes plus libres de faire élever vos enfants par l'instituteur investi de votre confiance, si celui-ci a eu le malheur de déplaire à M. le préfet.

Bientôt même, si la loi proposée par les commis de M. Bonaparte est votée, et elle le sera, la nomination des maires va encore être enlevée aux communes pour être transportée aux préfets.

A l'aide de la loi sur l'instruction publique, combinée entre Thiers, l'ancien ministre de Louis-Philippe, et Montalembert, le restaurateur du jésuitisme, l'instruction va passer dans les mains de la coterie cléricale.

Encore si nous avions eu en échange une meilleure répartition de l'impôt, ou quelque réforme sociale dans l'ordre économique, mais ils n'ont de volonté et de puissance que pour arrêter l'essor de l'humanité en entravant la circulation des idées.

a dénoncé, pour ce qu'il faisait dans la ruelle du lit.

Si la visite marque la considération, bien grande est celle de notre évêque, visité et visiteur en première ligne ; bien grande est celle du président du tribunal, visité et visiteur en seconde. — Ces deux premiers magistrats de la cité, l'un civil et l'autre spirituel, se sont mutuellement visités. — Sans me permettre d'hierarchiser les politesses échangées de ces deux personnages éminents, dont l'un, *nunc et actu*, distribue la justice positive, et l'autre verse la justice expectative, *ad eternum*. Je puis cependant, et sans me compromettre, prédire à ces deux grands citoyens, qui nous jugent en ce monde, qu'ils auront un compte à rendre en l'autre, où ils seront à leur tour visités, et après, je ne sais pas.

Loterie de l'évêché. — L'on me communique seulement à l'instant le compte moral, publié le 18 avril 1849, des travaux de l'association de la commune de Saint-Dié, pour l'extinction de la mendicité. — Si ce mémoire constate l'ignorance des plus simples notions de l'économie sociale, il ne manque pas d'encens pour les membres de la commission. — Je veux une place plus large que celle de ce sujet pour critiquer les prétentions vaniteuses d'une œuvre qui confond l'aumône avec l'assistance, et qui conseille à la misère, comme moyen de soulagement et de moralisation, l'usage de l'adage : *Aide-toi, le Ciel t'aidera*.

Mais venons à une œuvre utile. — Pour moraliser

Dans cette grande distribution de rigueurs dont M. Bonaparte est si prodigue et qu'il inflige à toute la France, notre département, si patriotique, n'a pas été oublié. Visites domiciliaires, emprisonnements, procès, révocations et dissolutions, il a tout subi, jusqu'à cet affront sanglant du désarmement de la garde nationale d'Épinal, décrété sur un motif tellement futile qu'on n'a pas même osé le publier.

Donc, citoyens, malheur, trois fois malheur à vous, si de tels événements n'ont pas arraché de vos yeux le bandeau que vos ennemis veulent y maintenir ! Malheur à vous, si vous vous trompez encore dans le choix que vous allez faire !

De l'union, de l'union surtout parmi nous ! Faisons, par patriotisme, ce que nos adversaires font par terreur. Sacrifions nos antipathies, nos amitiés, nos ambitions personnelles, et votons tous comme un seul homme pour le démocrate qui réunira le plus de sympathies dans le département.

Rappelons-nous que voter avec les républicains,

C'est voter pour la liberté, pour le progrès, pour l'avenir de l'humanité, pour la conservation et le développement pacifique de nos nouvelles institutions.

Voter avec la réaction,

C'est voter pour l'esclavage, le jésuitisme, pour toutes les misères du passé, c'est pousser de nouveau la France vers l'abîme des révolutions que doit fermer à jamais le suffrage universel.

Avis aux électeurs de l'armée.

Voici les noms des candidats arrêté par le parti démocratique dans les différents départements qui ont des représentants à élire.

Seine. — Paul de FLOTTE, lieutenant de vaisseau. — François VIDAL, économiste. — CARNOT, ex-ministre de l'instruction publique.

Hauts-Pyrénées. — Louis DEVILLE, avocat, substitut destitué.

Loire. — Antide MARTIN.

Allier. — Georges GALLAY, ancien maire de Donjon, choisi à l'unanimité par les délégués des cantons.

Arriège. — Le citoyen Aristide PILHES, en remplacement de son frère, condamné par MM. les hauts-jurés de Versailles.

l'aumône, le prélat charitable que le diocèse a perdu, avait formé une association, composée de dames dites de charité. — Il était séant, en effet, de placer la charité, qui est une émanation divine, sous le patronage de la religion qui l'inspire, et de la sensibilité qui la conseille. — Une loterie où se trouvaient exposés des produits de toute espèce, a été organisée par la société, et le tirage s'en est fait le 14 de ce mois. — Le hasard a fait sortir de l'urne des contrastes inattendus. — C'est ainsi que la main de la Providence a dévolu la statue plastique de la sainte Vierge à une dame rituelle qui n'en reconnaît pas la virginité, et que le sort a taillé des manchettes brodées à un socialiste dont les doctrines et l'incrédulité font la terreur des âmes dévotes. — L'assemblée comique de Lireux, donnée par le représentant Houel, a été dévolue à une antipathie invincible du régime testamentaire. — Le donateur, excessivement libéral, sous tous les rapports, qui ne peut chasser pendant qu'il légifère, sauf la liberté des chiens, a été doté d'une muselière.

Soirées de l'évêché. — Les salons de l'évêché sont ouverts chaque lundi à l'élite des citadins. — La collation et le jeu en forment la récréation. — Notre premier édile dépose au seuil son entêtement voltairien, et reçoit en retour les gracieusetés de Monseigneur, qui dit en le complimentant de sa bienvenue, et en lui prenant la main : « *Sede à dextris meis*. » — Parmi les jeux ad-

RECUEIL DU PEUPLE VOSGIEN.

Saint-Dié.

JANVIER ET FÉVRIER.

Visite du nouvel an. — Le soleil de janvier, malgré le froid et la neige, a fait éclore des essaims de visiteurs. — L'acte de civilité qui était, encore naguère, un témoignage d'estime et d'affection, n'est plus aujourd'hui qu'un signe de dépendance et de supériorité. — Il s'est même abaissé, dans le monde officiel, à l'état d'espionnage ; dans une autre classe, à la diplomatie de l'hypocrisie. — Peut-il en être autrement d'une cérémonie qui n'est que l'image exacte de ce qui se passe entre gouvernants et gouvernés, et dont le royalisme a fait le symbole de l'arbitraire et du mensonge. — Les Anglais visitent les pavillons neutres, sous prétexte de piraterie. — Les procureurs du Roi et les gendarmes visitent le domicile et les poches vides, sous prétexte de socialisme. — Le rat de cave visite les caves, sous prétexte de fraude. En sorte que chaque fonctionnaire est transformé en visiteur, et chaque citoyen en bête nuisible, surveillée, espionnée, traquée, en vertu du droit de visite. — La visite a vraiment des yeux d'Argus ; elle voit tout, elle perce les murs de la vie privée ; témoin ce fonctionnaire qui occupe la place fructifère de celui qu'il

ployés révoqués et à leurs femmes, et placent leurs enfants à l'école et en apprentissage.

Oh! pour ceux-là, ils sont appelés *socialistes* à juste titre, car le luxe *anti-social* des palais insulte à la pénurie des mansardes et des chaumières qu'ils ont prises sous leur protection.

LE PÊCHEUR DE L'EAUFRONNE.

Chronique locale.

Les obsèques de M. Perreau ont eu lieu à Remiremont jeudi 28 février; le conseil municipal, la compagnie de la garde nationale à laquelle il appartenait, assistaient en corps à son enterrement.

Plusieurs demandes nous ont été faites par lettres, pour obtenir des renseignements concernant les nouvelles élections; nous y répondons en déclarant que nous n'avons pas à intervenir dans le choix qui sera fait par le parti démocratique. Un comité central à Epinal fonctionne et s'entendra avec les différents comités d'arrondissement et de canton. Lorsque leur travail sera terminé, le *Peuple vosgien* en recevra avis, et communiquera le résultat des délibérations du comité central. — Nous savons que les différents comités agiront avec ensemble et activité.

Les élections pour remplacer M. Perreau, représentant du peuple décédé, auront lieu le 24 mars prochain. Les circonscriptions électorales seront arrêtées le 8 du même mois.

Le *Journal des Vosges* annonce, dans son numéro de jeudi 28 février, que « cédant aux vœux qui lui sont adressés de toutes parts, et que désirant se conformer aux besoins de l'époque, il deviendra organe politique. »

C'est dimanche prochain que paraîtra, dit-on, le 1^{er} numéro.

Nous avons reçu la lettre suivante :

Vittel, 25 février 1850.

« Monsieur le Rédacteur,

Je viens vous faire connaître en peu de mots comment l'anniversaire des glorieuses journées de Février a été célébré dans notre commune, chef-lieu de canton et lieu de la réunion du bataillon de la garde nationale.

Aucune invitation, aucun ordre n'ont été donnés de la part de l'autorité, aux citoyens qui s'attendaient pourtant à fêter la République.

Nos gouverneurs ne veulent donc plus entendre parler (c'est un parti pris chez eux) des *glorieuses journées*. Ils ont chargé M. Thiers d'être leur interprète près de l'assemblée et de la nation tout entière, pour oser les qualifier de *honteuses et funestes*.

M. Ferdinand Barrot a prouvé, lui aussi, qu'il partageait l'opinion de ce M. Thiers, car s'il en était autrement, il serait parvenu de la préfecture, à l'autorité de notre commune, des ordres pour célébrer l'anniversaire.

Mais, si M. Thiers prétend que la République ne vit que par lui et ses amis *très-honnêtes et très-modérés*, les citoyens de Vittel, sous l'impression d'un tel oubli de la part de l'autorité, voulant bon gré mal gré fêter l'anniversaire de notre glorieuse et mémorable révolution, ont arrêté, sans le concours ou plutôt sans l'appel de l'autorité, et tout en protestant contre les intentions de nos *honnêtes et modérés*, qu'ils concourraient prochainement par leurs votes, à la nomination du représentant que le département des Vosges a à élire, et qu'ils ne choisiraient point du tout dans les rangs des *soi-disant honnêtes et modérés*.

Ce jour sera pour eux et pour tous les républicains vosgiens la plus belle fête qu'ils puissent envier, et le programme qu'ils ont arrêté en vaut bien un autre. Puisse-t-il être suivi d'un *Te Deum*.

« Agréez, etc.

UN RÉPUBLICAIN DE LA VEILLE. »

On nous écrit des environs de Vittel, que les *honnêtes et modérés* de l'endroit, jaloux de suivre les traces de M. Carlier, ont aussi déclaré la guerre aux arbres de la liberté. Celui qui avait été planté sur la place de Vittel en mars 1848 par les démocrates de cette commune a été abattu par le cantonnier communal, d'après les ordres, dit-on, de plusieurs membres du conseil municipal. Ce qu'il y a de positif, c'est que, pendant l'exécution, un certain monsieur se promenait sur la place en se dandinant et en se relevant la moustache d'un air fanfaron.

L'arbre de Vittel n'était pourtant pas coiffé du bonnet phrygien, mais, aux yeux des royalistes, il avait le tort de rappeler leur défaite en février, et puis, les pauvres sœurs de l'école communale manquaient de bois pour passer commodément les longues veillées de l'hiver. Nous n'aurions jamais soupçonné que ce fut de pareil bois que les congrégations se chauffaient.

« Citoyen Rédacteur,

Le pouvoir aura beau chercher à refroidir le zèle de nos populations à l'endroit de nos fêtes civiques, il en sera toujours pour les frais de programme et de recommandation froides et hypocrites. Dimanche dernier, tous les habitants de Corcieux se sont portés en foule au service anniversaire de la révolution de Février. Il était aisé de voir sur leur figure que cet événement leur rappelait une date qu'ils n'étaient pas disposés à oublier. Le soir, quelques jeunes gens avaient disposé ingénieusement autour de l'arbre de la liberté de nombreux lampions, dont les vives étincelles, mariées aux feux d'illuminations qui ornaient les fenêtres de la maison de ville, offraient à l'œil un effet de lumière délicieux, et que venaient saluer de retentissants vivats sortis de tous les groupes de promeneurs.

Les chants patriotiques qui ont commencé au pied de l'arbre de la liberté, se sont prolongés bien avant dans la soirée, sans que la moindre scène de désordre soit venue troubler cet élan civique. On avait pensé aussi à un banquet, mais comment se réjouir lorsque les libertés publiques sont en deuil, et qu'au-delà des mers comme dans les cachots des vieilles monarchies souffrent des amis et des frères. L'argent qui aurait été dépensé dans un banquet, peut aujourd'hui recevoir une destination plus utile, et il la recevra; c'est ce que chacun de nous a compris. Une réunion fraternelle aura lieu le 24 mars, jour des élections; l'urne électorale, symbole du suffrage universel, la présidera. Courage et persévérance!

« Salut et fraternité. A. Q. »

Dollaincourt-sous-Châtenois, 25 février 1850.

Citoyen Rédacteur,

Les bons exemples sont bons à suivre, dit-on, puisqu'ils ne veulent pas partir de haut; qu'ils viennent donc de bas, et que chaque village suive le nôtre. Si petit à petit l'oiseau fait son nid, petit à petit aussi, la République une et indivisible se fortifiera assez pour ne plus rien craindre de tous ses ennemis intérieurs et extérieurs.

Nous avons su que nos amis de Neufchâteau avaient organisés un banquet patriotique pour fêter l'anniversaire des glorieuses journées (malgré MM. Ségur d'Aguesseau, Thiers et compagnie qui les appellent honteuses et funestes. Dignes gens!), nous disons donc des glorieuses journées de février 1848, et nous avons pensé, puisque nous ne pouvons y aller tous, qu'il n'y aurait pas assez de place, et nous ne voulions pas faire manquer cette manifestation, aussi en avons-nous faite une chez nous. Tout aussitôt donc, nous nous sommes mis à l'œuvre, et sur 52 électeurs dont se compose la commune, en vingt-quatre heures nous nous sommes réunis 59; l'un a donné 5 fr., l'autre 20 centimes, chacun enfin selon ses petits moyens, et nous avons ramassé de quoi faire un festival comme de la vie de nos anciens on n'en a jamais vu; il est vrai qu'il n'y avait ni faisans, ni pâté de foie, ni truffes, mais aussi nous n'avions ni satisfais ni ventrus. En revanche, nous avions du jambon, du veau et la volaille au pot. Oui, citoyen, la volaille et du petit vin qui, heureusement, ne paie pas 3 fr. de droits par hectolitre, c'est-à-dire autant qu'il vaut, quoiqu'il égale singulièrement; puis nous étions tous des travailleurs, gaillards de bon appétit, et tous démocrates comme nous les aimons, bien colorés. C'est au point, pouvez-vous le croire, que nous avons arraché l'arbre de la liberté planté en 1848; à nous voir à la tâche, on nous eut pris pour des petits Carliers... Mais attendez, nous en avons replanté trois... On les arrosera avec de l'eau bien naturelle quand la sécheresse viendra, cela vaudra sans doute autant que l'eau bénite dont il est privé et qui n'a pas empêché le premier de périr. Il y avait des mauvaises langues qui disaient que parfois des prières dites à rebrousse-poil ou à contre-cœur ne devaient pas avoir grand effet. Vous qui avez du savoir, M. le Rédacteur, ça serait-il vrai, ce ne serait-il pas cela qui ferait qu'il y en a tant qui n'ont pas repris: ce serait affreux; mais dans les robes noires n'y avait-il pas déjà des jésuites avant que MM. Thiers et Montalembert n'en fissent partie, et on assure que ces gens-là n'aiment ni la République ni ce qui en marque l'avènement. Bref, nous espérons que sur nos trois arbres, au moins un viendra comme le *chêne des partisans*. C'est déjà un arbre qui rappelle quelques souvenirs patriotiques chez nous, Vosgiens.

Si je n'avais peur de vous ennuyer, je vous dirais encore que, tandis que nous étions en train de bien faire, nous avons encore signé une pétition sur l'enseignement gratuit et obligatoire, et une adresse aux représentants de la Montagne, pour les remercier des efforts qu'ils ne cessent de faire pour empêcher que ceux qui ont tué la

monarchie n'en fassent autant de notre République dont ils se croient déjà les maîtres.

Recevez, citoyen Rédacteur, l'assurance de mon salut fraternel.

X.

On désigne comme le doyen des chênes de France, un arbre situé dans un bois communal de l'arrondissement de Neufchâteau, près de la forteresse lorraine de La Motte, que Mazarin fit démanteler. Son corps a 8 mètres d'élevation sous branches, et 6 mètres 42 centimètres de circonférence à 1 mètre de terre. Il a cinq branches qui ont de 1 mètre 50 à 2 mètres de circonférence. Ce chêne a 40 mètres de bois, évalués, suivant le cours du jour, à 1,250 fr. D'après les indications fournies par les tables forestières, il serait âgé d'environ 650 ans. Il aurait ainsi été planté à la fin du douzième siècle. On le nomme *chêne des partisans*.

Par décret du président de la République, en date du 19 janvier 1850, M. Frédéric (Jean-Baptiste), ancien clerc de notaire, a été nommé huissier à Mirecourt, en remplacement de M. Georges, démissionnaire.

M. le Directeur général des postes vient de nommer le sieur Parisot facteur rural à Schirmeek.

Dans la première quinzaine de février, sur les principaux marchés du département, on a compté 550 bœufs amenés et 268 bœufs vendus à 56 cent. le kil.; — 715 vaches amenées et 557 vaches vendues à 47 cent. le kil.; — 246 veaux amenés et 250 veaux vendus à 45 cent. le kil.; — 1,498 pores amenés et 1,015 pores vendus à 58 cent. le kil. sur pied.

Un fâcheux accident est arrivé, ces jours derniers, à La Chappelle-aux-Bois. Une petite fille de deux ans, appartenant au sieur Dugravot, manoeuvre, est tombée dans l'auge d'une fontaine et s'y est noyée.

Intérieur.

Les bancs sont dégarnis. Les représentants qui ont pris une part active à la lourde, longue et pénible discussion de la loi sur l'enseignement prennent quelque repos, en attendant la troisième délibération. Le ministre de la marine dépose des projets de loi portant demande de crédits supplémentaires. Les interpellations de Lagrange au ministre de l'intérieur sur la célébration de l'anniversaire du 24 février, sont ajournées après la discussion du budget. Dérisoire! L'assemblée adopte le projet de loi relatif à l'emprunt grec, mais elle ajourne à un mois les interpellations de M. Maignan sur les armements de l'Europe, les précautions prises par le ministre, les ressources que M. le ministre des finances est à même de se procurer dans la précision de graves éventualités nécessitent cet ajournement. Ils attendent, comme l'a dit Duché, l'arrivée des cosaques, ou comme l'a dit Jules Favre, le fait accompli.

On assurait que le général Magnan était nommé général en chef de l'armée de l'est, et que déjà des officiers d'état-major étaient partis pour la frontière, afin de désigner les lieux de campement des troupes.

NOUVELLES PARLEMENTAIRES ET DIVERSES.

Le conseil des ministres s'est vivement préoccupé des armements extraordinaires des puissances. On s'est décidé à concentrer sur les frontières de l'est une armée d'observation. Mais M. le ministre des finances s'est opposé à ce que la mesure fut prise officiellement avant la liquidation de février. Il ne faut pas compr mettre à la bourse les intérêts des fidèles, les spéculations des courtisans.

Il paraît que Ledru-Rollin est parvenu à soulever tous les obstacles qui s'opposaient à la publication de la revue des proscrits. Le premier numéro doit, dit-on, paraître le deuxième dimanche de mars. C'est M. Delescluse qui sera chargé de la direction et de la rédaction en chef.

MM. Pradié et Lavergne, représentants du peuple, ont déposé une proposition tendant à rendre applicable aux élections partielles des représentants du peuple, l'article 2 de la loi du 21 avril 1849, sur le criage, colportage et affichage.

Le bruit court que les Autrichiens vont occuper Rome avec nous. Il n'est point de sacrifice à ce qu'il paraît, que M. Bonaparte et son gouvernement ne soient disposés à faire pour conquérir les bonnes grâces de la sainte-alliance. A quoi cela a-t-il servi à la restauration et au gouvernement de juillet.

ALGÉRIE.

On lit dans l'*Akhbar* :

Le 4 mars 1849, la garnison de Batna était rassemblée auprès des ruines de Lambesa, dans une vallée connue sous le nom d'Azebin I-ly, devant un tombeau romain; et elle rendait les honneurs militaires, par un feu de bataillon, à Titus Flavius Maximus, chef de la troisième légion Auguste, dont les restes venaient d'être replacés dans ce monument qu'on achevait de restaurer. Cette touchante cérémonie mérite quelques explications.

La sépulture du préteur Flavius était encore entière en février 1849; mais ébranlé par des tremblements de terre,

